

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE RURALE DE GARANKEDEY

PROCES VERBAL DE LA 1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GARANKEDEY AU TITRE DE L'AN 2022

L'an deux mille vingt-deux et les 18, 19, 20 et 21 du mois d'avril s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie de Garankedey, la première session ordinaire du conseil municipal de ladite commune sous la présidence de Monsieur Mansour Djibo maire de la commune.

Cinq(5) points étaient inscrits à l'ordre du jour

- 1-lecture et amendement du PV de la séance précédente
- 2-adoption des comptes de gestion et administratifs
- 3-occupation provisoire d'espace publique
- 4-communication
- 5-divers

Etaient présents à cette session les conseillers municipaux :

- 1 Mansour Djibo
- 2 Issa Hima
- 3 Boubacar saley seydou
- 4 Ibrahim Illiassou
- 5 Amina Hassane Tahirou
- 6 Habiboulaye Mamoudou
- 7 Zara Seyni Abdou
- 8 Abdou Harouna
- 9 Fatiya Moussa
- 10 Barhamoun Kimba
- 11 Malikatou Hamani

Etaient absents : 1 Kadi Seydou

2 Taharatou Hassane Seydou

Etaient présents également les chefs de villages ou leurs représentants, les chefs de services communaux et d'une foule. Le SG de la préfecture et le représentant du sultan ont aussi honoré la session de leur présence.

L'ordre du jour de la 1^{ère} journée comprend deux 2 points :

- Lecture et amendement du procès-verbal de la séance précédente
- Adoption des comptes de gestion et administratif

Après la fathia, le maire président du conseil a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et leur explique l'ordre du jour de la session puis vint la lecture, l'amendement et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité des conseillers présents. Le SG de la préfecture a longuement intervenu sur l'insécurité, l'insuffisance alimentaire. Avant de terminer son allocution, il a exhorté les élus locaux à un travail judicieux pour que la commune soit gagnante parmi les autres. Le second point porte sur les comptes administratifs et de fin d'exercice présenté par le maire et le receveur

municipal. A ce niveau les élus se sont donnés à l'analyse approfondie des faits. Comte tenu de l'épuisement du temps le président a levé la séance à 17h30mn.

Le mardi 19 Avril se sont poursuivis les travaux de la 1ere session ordinaire du conseil municipal toujours dans la salle habituelle.

L'ordre du jour comportait :

-l'occupation provisoire d'espace publique.

-suite du 2eme point de la veille.

Après la fatiah, le Monsieur le maire a remercié les participants de leur de promptitude puis vint la suite des débats sur les deux comptes présentés respectivement par le maire et le receveur municipal. Suite a des débats riches, les deux comptes furent mis au vote et ont recueilli chacun (11) voix pour, zéro(00) contre, zéro abstention. Concernant l'occupation provisoire de l'espace publique le mètre carré (m²) a été discuté et arrêté a mille francs 1000f par le conseil. L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance.

Le mercredi 20 Avril 2022 se sont poursuivis les travaux de la 1ere session ordinaire du conseil municipal de Garankedey toujours dans la salle de réunion de ladite mairie. Après la fatiah, suivirent la lecture, amendement et l'adoption du PV de ka 2eme journée. Un seul point est inscrit à l'ordre du jour :

- Communications.

A ce niveau les participants ont mis l'accent sur deux 2 phénomènes qui troublent quiétude sociale qui sont l'insécurité et l'insuffisance alimentaire. La, monsieur le maire a sensibilisé les participants du danger que provoque la fermeté envers les inconnus de passage dans la zone. Tous les participants ont pris l'engagement de veiller à ce cas. On a évoqué la fréquentation scolaire qui est mauvaise dans quelques établissements de la commune afin de trouver des solutions à ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Le jeudi 21 Avril 2022 se sont poursuivis les travaux de la 2eme session ordinaire du conseil municipal de Garankedey dans la salle habituelle de réunion de ladite commune.

L'ordre du jour comporte un seul point : -Divers.

Après la fatiah, la lecture, l'amendement et l'adoption du PV de la 3eme journée, les participants se sont intéressés à des échanges d'idées sur la vie sociale.

La, les élus locaux ont pris des engagements pour la bonne marche de la commune. Monsieur le maire avant la clôture a encore exhorté les élus locaux à une participation massive à la prochaine session pour que la commune de Garankedey ait sa lettre de noblesse parmi les autres du département, en particulier et de la région en général. Il a imploré le bon Dieu pour nous venir en aide afin de freiner l'insécurité, l'insuffisance alimentaire qui sont les maux qui assaillent les citoyens en général.

L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance tout en souhaitant un bon retour aux participants dans leurs foyers respectifs.

LE RAPPORTEUR

